

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-87 DU 23 FEVRIER 2000

Chargeant Monsieur GNONLONFOUN Joseph, Garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Madame Ramatou BABA-MOUSSA, Ministre de la Protection Sociale et de la Famille pour compter du 21 au 25 février 2000.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** La Proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- Vu** Le Décret n° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pendant la période d'absence de Madame **Ramatou BABA-MOUSSA**, Monsieur **GNONLONFOUN Joseph**, Garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre de la Protection Sociale et de la Famille pour compter du 21 février 2000.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 Février 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6-AN 4-CS 2-CES 2-HAAC 2-MFE-MF 4-SGG 4
AUTRES MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1.